



# Comité d'Établissement extraordinaire du 17 janvier 2018

## Activité partielle

La Direction a annoncé aux organisations syndicales une modification de l'activité partielle initialement programmée sur le mois de janvier.

Ainsi, les 25 et 26 janvier 2018 ne seront pas travaillés pour :

- la ligne principale du montage
- les services supports de l'établissement (sauf ceux cités ci-dessous).

Et seront travaillés pour :

- les lignes d'usinage à 100 %
- les services supports de l'usinage à 100 %
- les lignes de montage C8/C9 – ligne Bi-stadio – UTE 38 poste de nuit
- les services supports des lignes de montage ci-dessus
- les cadres
- les alternants

Le lundi 29 janvier sera travaillé normalement pour l'ensemble du personnel de l'établissement.